Décembre 2024 BULLETIN MENSUEL ISSN 0999-9345

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Merci de noter les dates, thèmes et conférenciers de nos prochaines séances, à *14h 30, à l'auditorium de la médiathèque Louis Aragon, 54 rue du Port, au Mans.*

Samedi 7 décembre : *René Levasseur, homme politique, conventionnel sarthois* (Didier Béoutis).

Le programme des réunions pour le début de l'année 2025 sera annoncé dans notre prochain bulletin.

Merci de noter le nouvel IBAN de l'association : FR76 1790 60011296 4250 6548 045
Il est possible de régler les cotisations par virement à ce compte –
Pour 2024 : adhésion avec le bulletin annuel de Mémoires 43 € ; adhésion simple 30 €
Pour 2025, l'adhésion avec le volume de mémoires passe à 45 €.

Pour faciliter la gestion des fichiers, les sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation en 2023 ou 2024, sont appelés à nous indiquer s'ils ne souhaitent plus contribuer, par leurs adhésions, aux frais de fonctionnement de la SASAS. Merci de nous prévenir par courrier, courriel ou téléphone

Feu d'artifice d'hiver

Compte-rendu de la séance du 8 novembre 2024

LES PATOIS DE L'OUEST FRANÇAIS SONT-ILS SI DIFFÉRENTS ?

Rencontre entre patoisants, animée par l'association Heulâ,

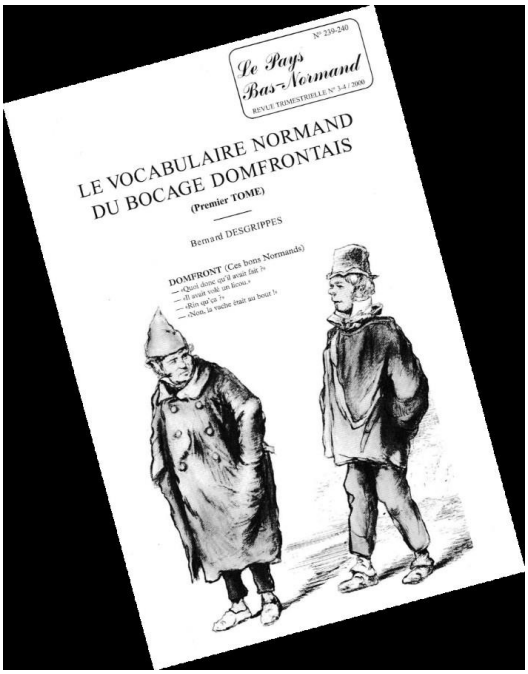

Dans le prolongement de la sortie de l'ouvrage *Heulâ c'est la fête*, l'association sarthoise Heulâ a décidé d'organiser un cycle de trois rencontres sur les patois. Notre société a bien voulu accueillir la première, qui réunissait des personnalités représentant les parlers gallo, bas-normands, angevins, mayennais et sarthois, le tout constituant un véritable laboratoire linguistique du Grand Ouest français.

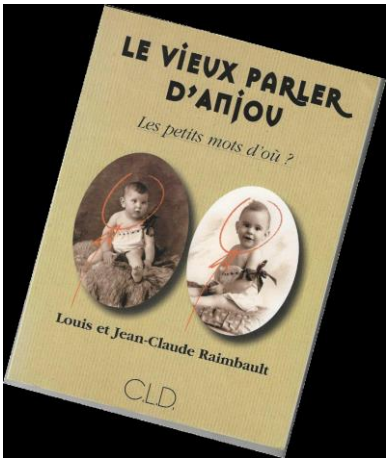

Après que chacune et chacun eut été invité à définir son propre parler, des ateliers d'expression furent proposés. L'un portait sur les premiers termes qui avaient été choisis dans les différents lexiques patoisants ; les autres consistaient à traduire des phrases, tantôt des divers parlers régionaux vers le français moderne, tantôt inversement, tous ces exercices étant ponctués d'échanges avec l'assistance, qui s'était prêtée au jeu. Des mots étaient lancés, aussitôt rattrapés, expliqués, échangés, tels *adélaisi*, pour enjoué, oisif, *affutiaux* pour habits, *afourer* pour donner à manger, *adent* pour renversé contre terre, *achalé* pour fatigué, et beaucoup d'autres encore qui se révélaient, le plus souvent, connus de tous les participants. Les volontaires furent ensuite invités à raconter une histoire de leur cru et la séance s'acheva par la découverte d'un poème composé par un Angevin mais dont toute l'assistance put appréhender pleinement, à la fois le sens et les subtilités.

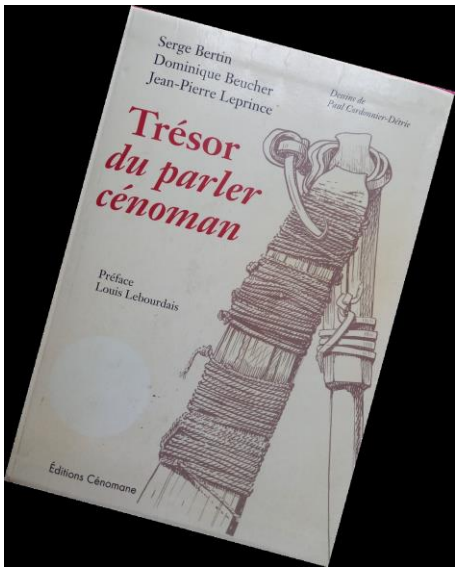

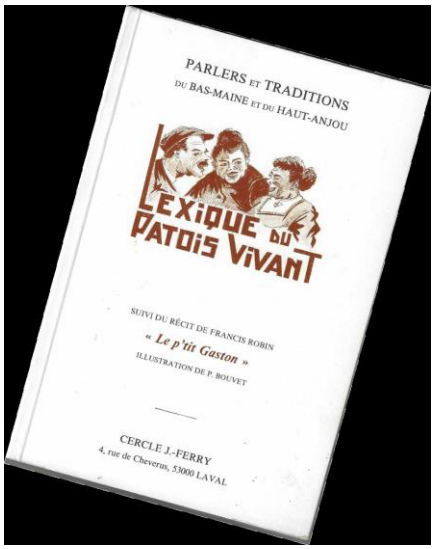

Se trouvait ainsi confirmée l'hypothèse à l'origine du projet : nos parlers respectifs appartiennent à un ensemble linguistique commun, et cela, au-delà des multiples nuances qui contribuent à doter chacun d'eux d'une touche d'originalité. Au travers de ces fructueux échanges, furent aussi lancées des pistes, aux riches perspectives. On discuta des différences entre patois, dialectes et langues ; on s'interrogea sur la démarche qui consiste à considérer une culture orale comme une langue ; on imagina les moyens d'adapter, par la création de mots nouveaux, nos parlers aux exigences de la vie contemporaine ; on rêva d'une cohabitation entre les patois et le français officiel ; on

reconstruisit un monde idéal peuplé de lettres et de mots qui se mêlaient en une "inter-intelligibilité" harmonieuse… Bref, on jeta les bases d'un chantier commun qui allait se concrétiser, dans l'immédiat, par deux nouvelles rencontres, l'une le 21 novembre sur le campus de l'Université, sur le devenir du patois, l'autre aux Archives départementales de la Sarthe, le 7 décembre, sur le thème de l'écriture du patois et son intégration dans la vie courante.

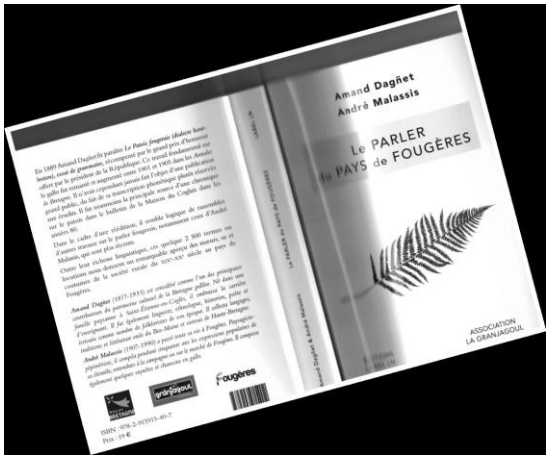

La qualité des échanges qui caractérisa la réunion de ce vendredi 8 novembre, à l'auditorium de la Médiathèque Louis Aragon, laisse augurer d'une réelle capacité à travailler ensemble, donc la perspective d'une action commune, fertile en réalisations.

Quelques nouvelles brèves évoquées dans la presse locale

Le Mans. Les embarras de la rue. En cet automne, les Manceaux doivent s'accommoder de nombreux chantiers qui perturbent leurs déplacements quotidiens. En vue d'augmenter le nombre de personnes transportées par les tramways, la mairie a décidé d'allonger les rames. Ceci implique l'obligation d'accroître concomitamment la longueur des quais. Autant d'ouvertures de sites de travaux qui perturbent la circulation des autos, vélos et autres trottinettes... Sans oublier la gêne des piétons et usagers qui peinent à retrouver les bus affrétés en remplacement des trams.

En même temps, le projet d'élever trois lignes de bus au rang de *« chrono lignes »* (entendez voies réservées à des bus rapides circulant en sites propres) ajoute à la difficulté. Trois lignes traversant le centre-ville dans le sens est-ouest se trouvent concernées. On ajoutera que l'exercice se révèlera difficile car, sur des tronçons étroits, il faudra élargir l'emprise réservée à ces voies, d'où la crainte de certains habitants qui craignent la diminution du nombre des places de stationnement en surface.

S'ajoutent à tout cela des chantiers prévus dans d'autres secteurs : Centre-ville, Washington, Bollée, quartiers sud, Patis-Saint-Lazare… Bien entendu, pareil programme ne peut se réaliser sans l'abattage de quelques 200 arbres (érables avenue Bollée) qui entraînent contestations, recours devant l'autorité judiciaire… sans évoquer des actions qui pourraient être qualifiées de folkloriques, du genre occupation du terrain ou accrochage dans un arbre d'un manifestant motivé et acrobate !

Bref, les Manceaux s'attendent à une longue période de rues barrées, ralentissements, déviations… Les commerçants sont inquiets pour Noël. La mairie annonce le terme des opérations pour fin 2027 et jure que des arbres seront replantés. (Nombreux articles publiés OF et ML).

La Ferté-Bernard. Le renouveau de Notre-Dame -des-Marais.

Le projet initié par la mairie voici plus de sept ans, est arrivé à son terme. Son coût (5 261 784 €) a été partagé entre la Ville (17 %), la direction régionale des Pays de la Loire et France-Relance (43 %), le Conseil régional (20 %) et le Conseil départemental (20 %). Pour marquer l'événement une cérémonie a été organisée lors de la remontée de la statue de Saint-Michel. L'œuvre originale qui pesait 1 100 kg a été remplacée par une copie à l'identique de 350 kg. Une grue et une nacelle ont délicatement replacé l'archange au sommet de la façade

au-dessus de la porte latérale de l'église, du côté de la place Carnot, sous le regard et les applaudissements de 300 Fertois. (ML 29 sept.).

La fin des caravanes *La Mancelle*

L'aventure commencée en 1960 a pris fin cet été. Lors de la reprise, en 1990, par le groupe Trigano, l'entreprise avait étoffé sa gamme en présentant de nouveaux modèles plus futuristes qui semblaient lui avoir permis de résister mieux que d'autres à la vague naissante des camping-cars. Néanmoins la Mancelle ne se vendait plus assez bien. En dépit des efforts, la gamme n'était plus adaptée à un marché en forte évolution. La rentabilité s'érodait. Les années 2021 et 2022 ont accentué la tendance. Une trentaine d'emplois ont fait l'objet d'un reclassement dans les autres entreprises du groupe notamment sur le site de Mamers spécialisé dans la production de mobil- homes. (ML 21 sept).

Beillé. La commune choisie pour le loto du patrimoine

La Mission patrimoine a décidé de retenir cette année cent sites, un par département. Dans la Sarthe c'est le centre historique de Beillé qui a été choisi. L'étanchéité de la toiture de l'église qui abrite huit éléments classés au titre des monuments historiques sera revue, des pierres de taille seront réajointées. Puis viendra la tour du presbytère avant d'y accueillir la nouvelle mairie. En parallèle, une souscription a été lancée elle a déjà permis de recueillir 3 500 euros en trois semaines. (ML 29 nov.).

Université. Un audit révèle une situation financière inquiétante avec un déficit estimé de l'ordre de 12,7 millions d'euros. Un budget rectificatif est exigé. Les explications déjà avancées évoquent une masse salariale trop importante et ce malgré des postes non pourvus, des dépenses nouvelles non compensées par l'État, la hausse du point d'indice, des primes peut-être trop élevées… Le président et le conseil d'administration s'accordent sur le constat : **il faut davantage d'étudiants au Mans.** (ML 19 sept).

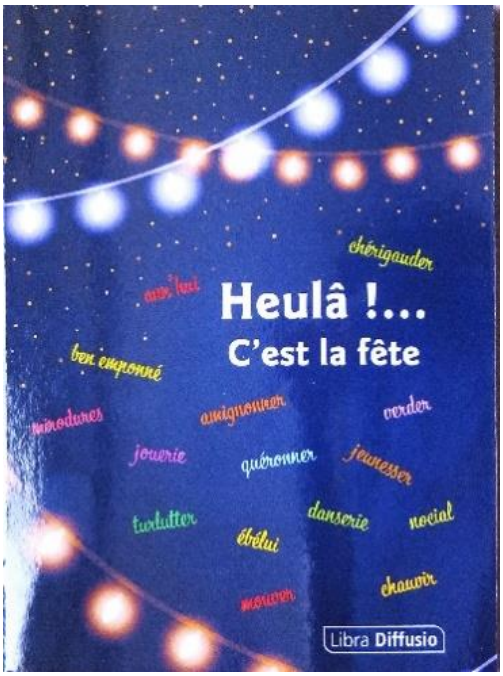

Dans le contexte que l'on connaît, le développement de l'exploitation des énergies renouvelables est espéré. Aussi le problème du stockage de l'électricité se pose. Des projets d'implantation d'unités aptes à répondre à ce besoin commencent à apparaître à **Vion, Juigné-sur-Sarthe.** (OF 20 nov.).

La Région des Pays de la Loire annonce une baisse sévère de certaines dépenses. Est déjà évoquée **la fin du soutien à *La folle Journée***, événement de la musique classique devenu traditionnel en début de chaque année (OF 20 nov.). Le conseil régional se penche aussi sur le cas du **magazine 303** qui ferait également les frais de cette triste perspective : annonce d'une réduction draconienne des subventions pour 2025 (- 50 %) et disparition totale des crédits en 2026. (OF 22 nov.).

Le président, directeur gérant,

Didier Béoutis